

L'EPS au collège et les valeurs du sport

Trascrizione

L'éducation physique et sportive (EPS) est un enseignement obligatoire au collège. Il varie entre trois et quatre heures par semaine. Les collégiens peuvent pratiquer 26 activités physiques, sportives et artistiques (APSA).

Apprendre à nager fait partie du parcours éducatif sportif.

L'EPS aide les garçons et les filles à acquérir de nouvelles capacités physiques et à gagner en efficacité. Les adolescents apprennent à : respecter les règles, s'engager dans une démarche de projet de performance, prendre des responsabilités, se connaître et aussi se protéger les uns les autres. Le sport transmet des valeurs très importantes : le respect, le contrôle de soi, la loyauté, le dépassement de soi mais aussi la joie. Par conséquent, quand on pratique une activité sportive, respecter ces valeurs permet de s'épanouir, de progresser dans la vie et de se former à la citoyenneté. En effet, le sport enseigne aussi la tolérance.